

Qu'obtiendrons-nous le 21 juin ?

Le 21 Juin, date fixée par le Sénat pour discuter du vote des femmes approche. La Haute Assemblée tiendra-t-elle enfin sa promesse? Notre rapporteur M. Héry est-il prêt à rapporter? Qu'en résultera-t-il? Que fera le nouveau gouvernement? Telles sont les questions que l'on nous pose journellement.

Le rôle de prophète est des plus scabreux et nous n'avons pas la prétention de prédire ici l'avenir, mais pourtant au moment où va se tenir notre congrès national il est utile d'examiner la situation et de voir comme se présente la question du suffrage féminin à l'heure actuelle.

En ce qui concerne le débat prévu, nous avons lieu de croire qu'il sera maintenu. M. Héry lui-même semble résigné à la discussion. Les sénateurs les moins féministes ont compris que l'attitude inqualifiable de M. Duplantier, ses plaisanteries grossières exigent une réparation; ces messieurs tiennent à juste titre à leur réputation de courtoisie et de bon ton et quelques-uns de nos adversaires les plus farouches nous ont fait comprendre qu'en raison des séances Duplantier, ils ne feront aucune objection quant à la date de la discussion. Sur ce point nous avons donc tout lieu d'être rassurées; mais c'est sur le résultat de cette discussion que se pose le point d'interrogation.

Nous publions plus loin la proposition Viollette qui a, paraît-il, de sérieux partisans au Sénat: nous ne saurions nous en étonner; car les droits reconnus aux femmes par cette proposition sont si limités que sa mise en pratique ne donnerait aux femmes aucune prise sur les élections des hommes, aucune influence réelle sur les assemblées municipales.

Comme nous l'avons déjà indiqué, cette proposition dénature à tel point le suffrage universel qu'il nous semble impossible qu'aucune organisation féminine accepte de la considérer comme une étape vers les droits politiques intégraux.

Nous pourrions accepter le suffrage pour les femmes chef de famille (avec l'éligibilité pour toutes les femmes) ou bien les droits municipaux et départementaux, parce qu'il s'agit là d'étapes raisonnables, normales, rentrant dans le cadre du suffrage universel. Nous pourrions accepter encore que provisoirement l'âge des électrices soit porté à 25 ou 30 ans; mais ce que nous devons être unanimes à refuser, c'est le principe d'un corps électoral féminin à côté d'un corps électoral masculin. Électrices et électeurs ont des intérêts communs qu'on ne saurait séparer, ni opposer les uns aux autres.

« Je vous offre 100.000 femmes conseillères municipales et vous refusez, nous disait M. Borel, quand il faisait à la Chambre des Députés une proposition analogue à la proposition Viollette. (M. Borel prévoyait que dans chaque conseil municipal un tiers des membres serait des femmes élues par des femmes). Eh oui! déjà il y a quelques années, nous répugnions à accepter cette proposition bien plus libérale que celle de M. Viollette, puisqu'elle donnait aux futures conseillères municipales des droits à peu près égaux à ceux des conseillers, tandis que M. Viollette ne prévoit à titre d'expérience que des « assesseurs » à fonctions et pouvoirs limités.

Non vraiment, Messieurs, vous êtes par trop économes de vos faveurs et votre prudence exagérée est bien près de devenir de la méfiance ou de la lésinerie. Qu'à Genève, en face des pays étrangers aux gouvernements instables, vous preniez toutes précautions pour assurer notre sécurité soit, mais quand il s'agit de reconnaître les droits indéniables des Françaises qui, vous l'avez déclaré, au Sénat « ont bien mérité de la Patrie », ces précautions exagérées deviennent presque injurieuses. N'avons-nous pas le droit d'espérer plus de confiance et de justice de votre part? et cette République que vous voulez défendre *contre les femmes*, ce n'est que par des gestes hardis, des actes de courage et de foi que vos pères l'ont établie.

Sommes-nous vraiment un pays trop vieux, trop bourgeois, qui ne sait plus « oser », et devons-nous, femmes républicaines, nous contenter de regarder avec envie l'Espagne qui a su faire les gestes libérateurs que nous attendions des hommes de chez nous?

Mais à quoi bon plaider ici, c'est au Sénat que nos défenseurs devront le faire. D'ailleurs, avant d'en arriver à la plaidoirie, il y a encore bien du travail à faire et nos amis nous permettront de leur dire ici ce que nous attendons de leur dévouement.

Pour obtenir un succès le 21 Juin, il faudrait dès maintenant préparer minutieusement cette séance et ne pas s'en remettre au hasard pour assurer notre succès.

Ce que nous souhaiterions, c'est que sans tarder nos amis se réunissent :

1°) Pour répartir les interventions entre quelques orateurs influents appartenant aux différents partis, interventions qui, à notre avis, devraient être nombreuses, mais courtes. Il s'agit moins d'éloquence que de tactique et pour entraîner la gauche démocratique qui résiste il faut trouver l'homme ou les hommes, de gauche surtout, qui puissent ébranler les hésitants.

2°) Ce qu'il faudrait encore, c'est que nos partisans soient présents le 21, et ici nous faisons appel aux groupements départementaux de toutes les associations féminines, pour que vers le 15 Juin, ils demandent aux sénateurs favorables d'assister à la discussion du 21. Il ne faut plus que des boitiers hostiles disposent à leur gré des bulletins de vote des absents. On ne saurait oublier qu'un vote proclamé est un vote acquis, même si de nombreuses rectifications peuvent ensuite en modifier le sens.

Nous ferons à notre Congrès national un ardent appel à nos amis du Sénat; mais nous les adjurons de s'organiser dès maintenant et sans tarder. Jusqu'à présent seuls nos adversaires ont fait bloc; c'est le moment de prouver que nos partisans sont aussi ardents à nous défendre que nos adversaires sont prêts à nous combattre.

Que le groupe féministe du Sénat mobilise d'urgence toutes les bonnes volontés et que nos vrais amis nous réservent pendant les quinze jours qui vont venir le meilleur de leurs forces. La crise ministérielle sera vite résolue; qu'elle n'arrête donc pas nos défenseurs. Il n'y a plus de temps à perdre. Nous essayerons pour notre part d'obtenir l'appui du nouveau gouvernement, M. Herriot qui sera vraisemblablement le président du Conseil de demain, a accepté la présidence d'honneur de notre banquet; pour la présidence effective nous tenterons d'obtenir le concours d'un membre du Gouvernement. Espérons que l'effort de tous et de toutes préparera le succès que nous attendons.

C. Brunschvicg